

Clôture de la session nationale de l'IHEDN – Allocution du général d'armée Pierre de Villiers

Mon général, mon cher Jean-Marc,

Mesdames, messieurs,

C'est un réel plaisir pour moi d'être parmi vous aujourd'hui : je garde un excellent souvenir de mon année à l'IHEDN au sein de la 56^{ème} promotion, la meilleure bien sûr. L'IHEDN, c'est une synthèse originale, entre des auditeurs venus de tous horizons professionnels, sans s'être choisis, pour croiser leurs expériences, confronter leur réflexion, remettre en cause leurs certitudes, et avancer ensemble. Le premier atout de l'IHEDN, c'est sa richesse humaine. C'est ce creuset singulier. Mais l'IHEDN est bien plus que cela. Il a vocation à rayonner dans notre société, pour éveiller les esprits sur les enjeux de notre défense. Le second atout de l'IHEDN, c'est son potentiel de rayonnement, et ce potentiel, c'est chacune et chacun d'entre vous. Pour ces deux raisons, sa richesse humaine et son potentiel, mis au service de notre défense, je crois en l'IHEDN. Continuez à partager vos analyses, à créer, à proposer, à faire vivre vos réseaux ! Aujourd'hui, je ne vais pas reprendre ce que vous avez reçu toute l'année.

Mes préoccupations de général chef d'état-major des armées

Je voudrais plutôt vous parler de mes préoccupations de chef d'état-major des armées. Outre les relations internationales militaires, qui constituent une dimension transverse de mes activités, en tant que CEMA, j'ai en réalité deux grandes responsabilités.

La première est opérationnelle : je suis responsable de la planification et la conduite des opérations militaires et conseiller militaire du gouvernement. A ce titre, je valide les options militaires préparées par mon état-major et les soumetts à l'autorité politique, puis j'en supervise la mise en œuvre, sous l'autorité directe du Président de la République. Cette responsabilité concerne l'ensemble de nos forces, nucléaires et conventionnelles, en métropole, outremer et sur tous nos théâtres d'opération : le soleil ne se couche jamais au centre de planification et de conduite des opérations de l'état-major des armées !

Ma deuxième responsabilité est capacitaire. Je suis responsable de la programmation militaire, c'est-à-dire de la préparation, de la mise en condition et du soutien des capacités de nos armées, en particulier du personnel, de l'équipement et des infrastructures. C'est une responsabilité qui m'engage au **présent**, et vis-à-vis de **l'avenir**. Je suis en effet chargé d'exprimer le besoin de nos armées en termes de capacités, de m'assurer de la prise en compte de ce besoin, puis de coordonner, avec la DGA et les armées, la mise en service des capacités dans les forces.

Au regard de ces deux responsabilités, je constate que nous avons encore de belles armées, des armées engagées, des armées qui protègent et qui gagnent, des armées reconnues à l'international. Nos alliés saluent notre leadership et nos capacités. Je peux vous le dire : depuis 4 mois que je rencontre mes homologues européens, américains, africains, arabes et asiatiques, c'est toujours une vraie admiration pour l'audace de notre stratégie, la qualité de nos soldats, et leurs prouesses sur le terrain. Mais, dans le même temps, nos armées abordent une nouvelle phase de leur transformation, **une phase délicate au regard de l'ambition, des ressources**, et de la situation présente de nos armées. C'est de cela, les opérations et la

transformation, dont je voudrais vous parler. Mon objectif est de vous donner la photo la plus exacte possible des armées telles que je les perçois, après 4 années en tant que major général des armées, et 4 mois après avoir pris mes fonctions de chef d'état-major des armées. Je le ferai de manière concrète, en partant des faits. A travers cela, vous comprendrez ma vision et mon ambition pour nos armées.

Les opérations, d'abord

Quelques chiffres, pour fixer les idées, et je m'en excuse, mais il faut bien planter le décor.

A l'heure où je vous parle, plus de **20 000 militaires sont déployés hors de la métropole**, dont **7 500 dans 26 opérations extérieures, sur 4 continents et sur tous les océans**. Ils y participent à la résolution des crises, à la protection des populations civiles et de nos ressortissants, et à la défense de nos intérêts. Les autres préparent et soutiennent ces opérations ou y contribuent directement, depuis nos bases prépositionnées, outremer et à l'étranger, en Afrique et aux Emirats arabes unis. Dans le même temps, les armées tiennent la posture de dissuasion, protègent le territoire national et surveillent ses espaces aériens et maritimes. Elles recueillent du renseignement, contrôlent des espaces et des flux d'intérêt stratégique, et préparent les engagements futurs.

En 2013, chaque jour, environ 2 500 militaires ont été engagés en permanence dans la protection du territoire national, dont environ 1 000 au titre du seul plan Vigipirate et 1 500 pour les activités permanentes de protection du territoire : postures permanentes de sûreté aérienne et maritime, lutte contre l'orpaillage clandestin en Guyane, prévention des feux de forêt, et autres missions intérieures.

10 000 militaires en moyenne ont été engagés en opération extérieure sur les 10 dernières années, 13 500 au plus fort de l'année 2011, mais pour parer aux imprévus et agir, dans l'urgence si besoin, il faut disposer d'une réserve de forces identifiées, capables de monter en puissance à temps, et de se régénérer à temps. C'est le principe des contrats opérationnels des armées, qui définissent les capacités nécessaires à différents scénarios d'emploi ; contrats qui sont loin de se résumer à des effectifs mais qui englobent, plus largement, des capacités de projection et de soutien, notamment aériennes et navales. La réalité n'est jamais rigoureusement conforme aux probabilités, mais nos hypothèses de planification fournissent une base de travail réaliste et modulable. S'agissant du contrat dit « majeur », notre contrat le plus exigeant, nous l'avons approché en 2011, lors du pic d'activité dû au cumul des opérations d'Afghanistan, de Côte d'Ivoire et de Libye, sans oublier notre contribution à la gestion de la crise de Fukushima et à l'évacuation des ressortissants français et européens en Égypte, en Tunisie et en Libye. Le volume et la nature des capacités correspondant à ces contrats intègrent le besoin de relever les forces déployées, car les opérations modernes durent. Nous sommes au Liban depuis 1978, au Tchad depuis 1986, en Afghanistan depuis 2001. Enfin, les contrats opérationnels incluent des forces de réaction immédiate lorsqu'il faut s'engager très rapidement, en quelques heures ou en quelques jours, et d'autres forces, dont la montée en puissance peut se faire plus progressivement. Ce sont ces contrats qui déterminent le format de nos armées et les capacités nécessaires à leurs missions.

Plus que le nombre de forces déployées aujourd'hui, c'est leur dispersion qui met certaines de nos capacités sous tension. La multiplication des opérations impose en effet de dupliquer des

capacités de renseignement, de commandement, de soutien technique et logistique, alors que plusieurs d'entre elles reposent sur des équipements et des effectifs très limités. C'est aussi le cas de certaines capacités de combat, les plus pointues, qui sont aussi souvent les plus sollicitées. Un exemple ? Les drones. Avant l'acquisition de 2 appareils supplémentaires à la fin de l'année 2013, notre capacité reposait sur 3 drones opérationnels. Il est difficile dans ces conditions d'intervenir sur deux théâtres en même temps, tout en continuant à former le personnel. Autres exemples : les linguistes arabisants, les atomiciens, les officiers d'appontage, qui ne représentent que quelques individus, pour autant indispensables. Dans ce contexte, mon constat est simple : on ne peut plus prétendre tout faire, ni agir partout en même temps, avec la même intensité. Il faut être souple et adaptatif, mais il faut des objectifs clairs, hiérarchisés et réalistes.

D'abord, la défense du territoire national, en métropole et outremer.

C'est notre vocation première : le Code de la défense et le Livre blanc sont très clairs. C'est une mission fondamentale. Nous ne pouvons faire défaut : nous ne ferons pas défaut, c'est une question de légitimité. Nos concitoyens reconnaîtront d'autant plus la nécessité d'une défense forte et d'un budget exigeant qu'ils auront la certitude d'être eux-mêmes défendus, où qu'ils soient sur notre territoire.

La défense du territoire, c'est d'abord la dissuasion nucléaire, qui sanctuarise nos intérêts vitaux par la menace de dommages inacceptables qu'elle fait peser chez un agresseur potentiel. Notre stratégie s'appuie sur deux composantes, aéroportée et océanique, complémentaires en termes d'options et d'effets. Elle s'inscrit dans le cadre de la stricte suffisance, une stricte suffisance appréciée en fonction du contexte géostratégique et de la capacité des systèmes d'armes à causer des dommages inacceptables.

La défense du territoire, c'est aussi la surveillance de nos espaces aériens et maritimes, la police du ciel, l'action de l'État en mer. La lutte contre tous les trafics en mer est un enjeu, notamment outremer. C'est l'une des missions de notre marine. Je rappelle que la France possède la deuxième zone économique exclusive mondiale.

La défense du territoire, c'est enfin la contribution de nos armées aux plans gouvernementaux permanents et de circonstance, dont Vigipirate est le plus emblématique. Ces missions sur le territoire national sont parfois méconnues des Français, parce qu'elles sont conduites dans la discrétion. Un exemple récent : le dispositif mis en place pour les commémorations du 6 juin, dirigé par les officiers généraux des zones de défense Paris et Ouest en coordination avec les préfets. 3 500 militaires ont été engagés, de manière complémentaire, dans des missions de contrôle terrestre, de protection des côtes et de sûreté aérienne : 2 400 pour la protection et 1 100 pour le volet mémoriel. 12 hélicoptères, 2 frégates et 1 Atlantique 2 furent également dédiés, aux côtés d'autres capacités, drones, NRBC, dont seules les armées disposent.

Votre rôle d'auditeurs de l'IHEDN est de nous aider à expliquer cet engagement sur notre territoire, auprès des élus, des administrations, des relais d'opinion et de nos concitoyens. C'est un véritable défi, dans un contexte où la communication sur les actions des uns et des autres est très concurrentielle. Je compte sur vous ! Vous le savez, la sécurité du territoire se joue aussi au-delà des frontières, dans tous les espaces – terrestre, maritime, aérien et cyber –, pour défendre nos intérêts, nos valeurs et agir aux avant-postes, avant que les menaces ne se concrétisent sur notre territoire.

En OPEX, une priorité : la bande sahélo-saharienne.

La lutte contre les groupes armés terroristes est notre préoccupation, et pour plusieurs années encore : cette lutte contribue très directement à la sécurité de la France et ses intérêts. Sur la façade méridionale de notre pays, la stabilité de l'Afrique, singulièrement de la zone sahélienne, est notre première ligne de défense. Les groupes armés terroristes cherchent à déstabiliser la région, menacent directement nos compatriotes expatriés et nos intérêts économiques. Ils ont clairement désigné la France comme l'une de leurs cibles : ce sont nos ennemis, aujourd'hui les seuls au sens strict. Depuis le lancement de *Serval*, en janvier 2013, nous avons remporté de réels succès : nous avons chassé les groupes armés terroristes, jusque dans leurs sanctuaires ; le Mali a retrouvé son intégrité territoriale et un gouvernement légitime. **Aujourd'hui, l'ennemi est affaibli et désorganisé. Mais il n'est pas vaincu.** Il reste déterminé et dangereux. Il s'est adapté, pour défier nos capacités de renseignement, de mobilité et d'action.

Et la bande sahélienne ne devient qu'une partie d'un ensemble plus vaste, avec des ramifications au Nord et au Sud : du Sénégal à Djibouti en passant par le Mali, le Sud de l'Algérie, le Niger, le Sud de la Libye et le Tchad, cet autoroute du trafic en tout genre – narco, armes, êtres humains, prosélytisme – est aussi celui du djihadisme, qui se finance ainsi. La jonction opérationnelle avec Boko Haram, au Nigéria, ou les Shebabs somaliens qui frappent à Djibouti n'est pas avérée, mais les connexions existent. Nous sommes face à un défi majeur, qui concerne la sécurité de l'Europe. Pour cela, nous sommes en appui de la MISMA au Mali, force africaine sous résolution de l'ONU. Et les Africains sont unis pour faire front. Ils viennent de lancer un « G5 du Sahel », auquel la France est associée : j'ai été invité à la première réunion des CEMA organisée les 17 et 18 avril à Niamey. Et nous faisons de nombreuses opérations conjointes avec nos amis africains, notamment le long des frontières tchadiennes, nigériennes et maliennes. Les Africains sont pleinement conscients des enjeux, au travers de ces opérations. Le combat change donc d'échelle, et il faut faire vite. Il se régionalise, de la Mauritanie au Tchad, de la Libye au Burkina. Ce sont des distances considérables, une échelle inédite pour nos opérations. Imaginez, du Cap Finistère à Odessa, de Copenhague à Munich : c'est cela, notre zone d'action. Les capacités de renseignement, de surveillance et de frappe de précision sont essentielles, pour neutraliser l'ennemi, là où il est. Aujourd'hui, on a moins besoin de forces de contrôle de zone, mais plus d'unités légères, en appui des armées des pays africains concernés, et de capacités de renseignement et de frappe contre les GAT : renseignement, suivi de la cible H24, neutralisation, c'est le triptyque du succès sur le terrain aujourd'hui dans la BSS. Dans cette optique, nos objectifs sont au nombre de trois. D'abord, casser le potentiel de nuisance des GAT. Ensuite, désorganiser leurs réseaux, en s'appuyant sur la mobilisation de la communauté internationale. Enfin, transférer la sécurisation de la zone aux pays du champ, en accompagnant la montée en puissance de leurs capacités : c'est le rôle de nos détachements d'assistance opérationnelle.

En conséquence, nous adaptons notre dispositif : 3 000 hommes environ fin 2014, engagés à partir de Gao, de Niamey, et de N'Djamena, **avec le soutien** de nos alliés **américains**. L'ensemble sera commandé depuis N'Djamena avec, dès que possible, le lancement d'une nouvelle opération pour marquer l'évolution de notre stratégie.

Autre opération majeure en Afrique : la République centrafricaine, ma deuxième priorité pour les OPEX. Nous avons fait du bon travail depuis le début de *Sangaris*, il y a 6

mois. Nous avons évité le pire : le massacre interethnique. A Bangui, les milices peuvent encore être capables – et donc coupables – de pics de violence, mais elles n’agissent plus que de manière erratique. La situation sécuritaire et économique s’est nettement améliorée depuis 3 mois. Dans l’Ouest, le long du corridor économique, les convois reprennent. Dans l’Est également, nous avons réussi notre déploiement, dans un contexte sécuritaire très particulier, et conformément au plan d’opération approuvé par le Président de la République, qui consistait à s’installer avant la saison des pluies, soit avant la fin du mois de mai. Mais 3 objectifs restent à atteindre pour remplir toute la mission ; leur réalisation est complexe, en l’absence de véritable leadership centrafricain et international pour organiser l’indispensable :

- La restauration de l’État et la mise en place de l’administration ;
- La réconciliation nationale, et en premier lieu le désarmement ;
- Le déploiement d’une opération de maintien de la paix des Nations unies à partir du mois de septembre : c’est elle qui a vocation à prendre le relais.

Ces objectifs ne sont pas militaires : *Sangaris* y contribue, crée des conditions mais ne peut pas tout faire.

L’arrivée de la force européenne EUFOR-RCA est un plus, mais **restons réalistes** : une fois encore, dans son ensemble, l’Europe est militairement peu présente. Un exemple : **le 2^{ème} contingent en effectifs de la mission européenne – après nous – sera constitué par des Géorgiens, non membres de l’UE...** EUFOR-RCA comporte aujourd’hui 600 hommes environ, dont les deux tiers sont Français ou mis en place par des États non membres de l’UE : il n’y a donc pas vraiment de partage du fardeau. La situation reste donc précaire. En attendant les renforts, qui tardent à venir, il faut être au four et au moulin. Je note sur ce plan la plus-value de nos gendarmes français, avec lesquels les armées sont désormais habituées à travailler en OPEX, notamment depuis l’Afghanistan. Une chose à garder en tête : tant que les forces internationales attendues ne sont pas déployées, nous restons le seul rempart contre le chaos. Conséquence : sans doute, pas de désengagement majeur de *Sangaris* avant la montée en puissance de la MINUSCA, fin décembre *a priori*.

Dernier sujet d’actualité : l’Ukraine.

Vous avez suivi les événements, et la mobilisation de l’OTAN pour « réassurer » certains alliés : la Pologne, la Roumanie, les pays baltes. L’Alliance a joué son rôle. Nous avons pris notre part, notamment avec : l’engagement de nos AWACS ; le déploiement de 4 Rafale, puis de Mirage en Pologne ; nos navires en Baltique et en Mer noire ; notre renforcement des effectifs pour la planification à SHAPE. Au-delà de ces actions, cette crise amène l’Alliance atlantique à se poser des questions de fond, alors que le retrait d’Afghanistan la conduit également à actualiser son logiciel : que signifient l’article V, la sécurité collective, les partenariats ? Quelle posture vis-à-vis de la Russie ? D’un point de vue militaire, la crise ukrainienne soulève d’autres interrogations : celle de l’appréciation de situation, et donc du partage du renseignement ; celles de la réactivité et de la modularité des forces, ceci pour apporter les bonnes réponses, des réponses ajustées, « ni tout, ni rien ». Il faudra en tirer les conséquences pour les exercices, la NRF, les dispositifs de forces, les capacités de déploiement, en particulier sur la réactivité de nos dispositifs d’alerte, qui a été un sujet dont nous avons parlé avec SACEUR lors du dernier comité militaire de l’OTAN, il y a quelques jours à Bruxelles.

La crise ukrainienne et ses conséquences seront probablement au cœur du prochain sommet de l'OTAN, les 4 et 5 septembre, à Newport, au Pays de Galles. Se posera encore la question du désarmement de la plupart des pays occidentaux, alors que le monde réarme : d'après le SIPRI, **- 20 % pour les dépenses d'armement dans l'OTAN depuis 2008**, dont - 23% pour les Américains ; et, dans le même temps, des dépenses inflationnistes ailleurs, en Russie et en Chine notamment, avec une augmentation à 2 chiffres en termes de pourcentage. Ce parcours au cœur de nos opérations n'est pas exhaustif. Notre présence dans le Golfe arabo-persique, d'où revient le groupe aéronaval, illustre la dimension mondiale de notre stratégie. Pour la première fois, il y a eu une intégration totale, pendant 6 semaines, avec les Américains, pendant l'exercice *Bois Belleau*. Ce parcours de nos opérations n'est pas exhaustif, mais il montre leur diversité : diversité des théâtres, diversité des missions, diversité des cadres d'engagement.

Si nous savons faire face à cette diversité, c'est parce que nous disposons de 3 capacités majeures : celle **d'apprécier les situations** de façon autonome, et donc à décider de manière souveraine ; **la réactivité**, pour répondre dans les délais, facteur de plus en plus essentiel ; **la polyvalence**, maîtrise de l'ensemble des capacités militaires, sur tout le spectre des missions. Et si nous savons faire face, c'est parce que nous disposons de ces capacités en propre. L'initiative politique, le leadership international n'ont de sens que s'ils peuvent se traduire en actes. Trop souvent à l'OTAN et à l'UE, la convergence des stratégies et des agendas nationaux est difficile, surtout quand il faut agir vite ou prendre part aux missions de combat. Trop souvent, les contributions des alliés sont appréciées, mais focalisées sur certaines capacités seulement. Ce que nous connaissons aujourd'hui en RCA est symptomatique. Ce n'est pas être pessimiste que de le dire, c'est être réaliste.

Disposer d'un tel outil militaire, souverain, réactif et polyvalent, c'est un capital précieux. Mais c'est un capital fragile par nature. Pour être toujours en mesure d'apporter les bonnes réponses, à temps, il faut s'adapter et le faire en regardant loin devant : il faut plusieurs décennies pour concevoir, développer et mettre en service un programme d'armement moderne, et plusieurs années pour recruter et former le spécialiste qui le mettra en œuvre. Il faut le faire en intégrant tous les milieux de la guerre : terrestre, aérien, maritime et cybernétique, voire spatial. Car c'est ainsi que se conduisent les guerres modernes, en interopérabilité interarmées. L'interopérabilité n'est pas une construction théorique, elle se développe et s'entretient dans les exercices et les opérations. C'est un processus d'ajustement permanent, au fil de l'évolution des doctrines, des organisations, des procédures et des équipements de chacune de nos armées, et de ceux de nos alliés et partenaires. Notre interopérabilité doit être interarmées et internationale. Il faut s'adapter en synchronisant tous les composants de nos capacités : le matériel, le personnel et l'environnement. Et il faut le faire avec un budget toujours très contraint. Ce qui suppose une bonne coordination, une cohérence d'ensemble, ce qui me conduit à ma deuxième partie.

La transformation des armées.

Elle est déterminée par deux documents cadres : le Livre blanc de 2013, qui exprime l'ambition nationale et définit un nouveau modèle d'armée à l'horizon 2025 ; et la Loi de programmation militaire 2014-2019, qui en est la traduction capacitaire, année après année,

sur 6 ans. Nos armées devront rester capables de réaliser **3 grandes missions** : la **protection** des Français et du territoire national, la **dissuasion** nucléaire, **l'intervention extérieure**. Elles devront pouvoir le faire en garantissant autonomie d'appréciation et d'action, ce qui implique le maintien d'un modèle d'armée complet. Elles devront s'appuyer sur des soldats, des marins et des aviateurs bien équipés, bien entraînés, motivés et maîtrisant l'emploi de la force. Or, la contrainte budgétaire est très forte : - **20 Md€ par rapport à ce que la trajectoire budgétaire définie par la Loi de programmation précédente prévoyait sur la période 2014-2019**, soit les deux tiers d'une annualité budgétaire sur 6 ans. Dans ce cadre, il s'agit en fait de garantir la **cohérence** à nos armées, autrement dit d'établir en continu l'adéquation entre les missions et les moyens.

Nos armées continueront à se moderniser, pour renouveler des capacités vieilles, usées ou lacunaires. **L'âge moyen** des VAB (véhicules de l'avant blindé) déployés en RCA est de 31 ans, ceux de métropole ont **40 ans en moyenne**. Nos avions ravitailleurs fêtent cette année leur 40^{ème} anniversaire et nos **hélicoptères Puma leur 44^{ème} anniversaire**. Qui, ici, monterait dans un véhicule de plus de 30 ans, dans un avion ou dans un hélicoptère de plus de 40 ans ? Nos armées continueront également à se moderniser pour acquérir les capacités nouvelles nécessaires aux opérations futures : renseignement, espace, drones, forces spéciales, frappes à distance, entre autres.

Nous garantirons à nos forces une préparation opérationnelle conforme aux standards internationaux : il en va de leur efficacité et de leur sécurité. C'est en outre, vis-à-vis de nos alliés, un gage de crédibilité opérationnelle, et donc de confiance. Mais, sous forte contrainte de ressources, garantir la cohérence en continuant à se moderniser, c'est d'abord ajuster nos contrats opérationnels : certains ont été réduits jusqu'à 30%, en particulier le contrat d'intervention majeur, le plus exigeant mais le moins probable. Garantir la cohérence en continuant à se moderniser, c'est aussi et en conséquence revoir nos formats, autrement dit réduire nos effectifs et nos dotations en équipement : la modernisation des capacités se poursuit, mais à plus petite échelle et plus lentement. C'est rationaliser nos implantations, en métropole et outremer, pour les rendre plus efficaces, pour améliorer le soutien, pour améliorer les conditions de vie et de travail. Autrement dit : fermer des sites. C'est réduire la taille des états-majors centraux, pour mieux responsabiliser les acteurs de terrain : dans quelques mois, lors du transfert à Balard, **l'état-major des armées sera réduit de 20%.** C'est continuer à coordonner nos efforts en interarmées et avec nos alliés et partenaires, pour partager et mutualiser ce qui peut l'être. Que les choses soient claires : ces réductions de format, de personnel, d'équipements et ces étalements des livraisons de matériel sont la seule voie pour entretenir un outil de défense conforme aux grands objectifs du Livre blanc, compte tenu de la situation de nos finances publiques. Mais ils sont douloureux, et difficiles à mettre en œuvre : la LPM 2014-2019 a été construite sur des hypothèses de gains de productivité considérables, des diminutions d'effectif drastiques et un plan d'équipement ralenti mais indispensable ! Nous nous sommes mis en ordre de marche. Nous disposons d'un projet commun aux armées, directions et services interarmées, que j'ai baptisé CAP 2020, qui définit la transformation des armées pour les années à venir. C'est un projet à la fois ambitieux et exigeant, car fondé sur les hypothèses budgétaires volontaristes de la LPM, des hypothèses qu'il faudra confirmer année après année ! Vous avez sans doute suivi les discussions récentes à propos de la programmation budgétaire triennale 2015-2017. A Bercy, il fut question que les armées endossent plusieurs M € d'économies supplémentaires. Le Président de la République a confirmé l'engagement de la Nation pour sa défense, le 2 juin. C'est une bonne nouvelle pour les armées, parce que le costume est déjà taillé au plus juste ! Je m'explique.

Le budget de la défense couvre 3 postes : les effectifs, rémunérations et charges sociales ; le fonctionnement, nécessaire à la vie des unités et à l'entraînement des forces ; les équipements – autrement dit : les investissements.

S'agissant des effectifs, le plan de déflation est déjà très ambitieux : 82 000 postes sur la période 2009-2019, soit 25% de l'effectif de départ, et, pour la LPM 2014-2019, environ 34 000 suppressions de postes sur la durée de la LPM, dont 1 000 officiers par an. Je rappelle qu'en 2014, le ministère de la défense a assumé 60% des suppressions d'emploi de l'État. On peut difficilement aller plus loin, quels que soient les leviers considérés : le recrutement, l'avancement, la condition du personnel. Le recrutement coûte 170 M€ par an. Le tarir se traduirait mécaniquement par une augmentation du gain vieillesse-technicité, et donc par une augmentation de la masse salariale. Le supprimer pendant un an entraînerait une dégradation de la capacité opérationnelle : l'armée de terre recrute 8 700 personnels par an, l'équivalent de 10 régiments. Un gel complet de l'avancement pendant un an entraînerait un gain de 20 M€, dérisoire au regard des enjeux financiers et du risque social. Quant à la condition du personnel, qui concerne les mesures d'accompagnement de la réforme, elle représente 45 M€ dans cette LPM contre 90 dans la précédente. Et ces 45 M€ sont déjà gagés par des mesures inéluctables. En fait, concrètement, il n'y a pas de mesures nouvelles de condition militaire dans la LPM. Quel autre corps de l'État assumerait un tel effort sans compensation sociale, dans ces conditions ?

S'agissant du fonctionnement courant, je précise qu'il ne s'agit ni de « train de vie », ni de condition du personnel, mais de l'environnement dans lequel le personnel conduit son activité. Aujourd'hui, l'agrégat est déjà contraint au-delà du raisonnable en construction de LPM, pour permettre de moderniser les équipements a minima. Un effort supplémentaire de 100 M€ a été malgré tout imposé en 2014, malgré des signaux d'alerte. On se trouve à un niveau tel qu'il a fallu, l'an dernier, mettre en œuvre un plan d'urgence de 30 M€ en fin d'année pour satisfaire en partie les besoins les plus basiques, comme le chauffage. Comment aller plus loin dans les économies de fonctionnement, quand la hausse de la TVA n'est pas compensée et que les coûts de l'énergie et des fluides représentent 40% des dépenses des bases de défense ? Comment aller plus loin lorsque la carte des unités à regrouper ou à dissoudre n'est communiquée qu'année après année ?

S'agissant de la préparation opérationnelle, nous avons accepté en construisant la LPM un niveau d'entraînement déjà dégradé, **15 à 20% sous les standards fixés par l'OTAN**. C'est un minimum, dans un contexte d'engagement opérationnel soutenu. Je le répète, la qualité de la préparation opérationnelle fait le succès des forces en opération et, en conséquence, garantit la liberté d'action du politique. Descendre sous le niveau visé augmenterait en outre le risque pour le combattant, en opération comme à l'entraînement, et augmenterait le risque social : en période de réforme, seule l'activité opérationnelle compense les sacrifices qu'il faut consentir au quotidien. Car c'est bien un paradoxe, oui, les soldats râlent... pour faire leur métier !

S'agissant des équipements, enfin, nous nous situons également à un plancher. Les ressources allouées aux grands programmes ont été **réduites de 40%** par rapport à ce que prévoyait la LPM 09-14. Les réductions et l'étalement des commandes entraîneront un vieillissement accru des matériels qu'ils sont censés remplacer avec, dans certains cas, des réductions temporaires de capacités : véhicules terrestres de combat, hélicoptères, aviation de chasse, de transport, de ravitaillement en vol et de patrouille maritime, frégates de tous types. Quant à l'infrastructure, avec un flux annuel de 1 Md€, elle est sous-dotée d'environ 200 M€ annuels. Je rappelle sur ce plan que la plupart de nos jeunes soldats et de nos sous-officiers habitent dans leur enceinte militaire. La dissuasion, dont on dit – un peu vite – qu'elle est «

sanctuarisée », est aussi concernée par ces réductions et ces décalages, avec un abattement de plus de 10% des ressources par rapport à la LPM précédente, y compris dans la simulation. Et les programmes de moindre envergure mais tout aussi importants pour la cohérence d'ensemble – ce que nous appelons les « autres opérations d'armement » – sont également concernés : - 20% en construction. Toute réduction supplémentaire conduirait à décaler encore des programmes très attendus, dont l'arrivée a déjà été repoussée au maximum, comme le programme Scorpion pour la protection des forces, le MRTT pour le ravitaillement en vol, le sous-marin Barracuda. Elle conduirait à attendre encore l'acquisition de capacités qui nous font déjà cruellement défaut en opération, comme l'ISR, pour le suivi d'une cible, ou les drones.

Clairement, dans la construction de la LPM, nous avons déjà accepté d'aller au bout du bout du possible ! Et nous avons déjà intégré un niveau de coopération européenne et otanienne aléatoire, sans parler des hypothèses d'exportation d'équipements particulièrement ambitieuses. Le modèle 2025 du Livre blanc et de la LPM est le dernier repli du modèle d'armée complet et cohérent dont la France a besoin pour assumer ses responsabilités au niveau affiché dans le Livre blanc. Toute encoche budgétaire à la LPM aurait des effets directs et immédiats. Elle impliquerait ni plus, ni moins de construire un nouveau projet et d'en assumer toutes les conséquences dans les domaines opérationnel, capacitaire, économique et social. Elle impliquerait ainsi de revoir l'ambition nationale. Ne nous trompons pas : lorsque l'on abandonne une capacité, il est très difficile voire impossible de la reconstruire dans des délais compatibles avec les menaces. Les industriels le savent bien également : c'est une question de savoir, et de savoir-faire.

Nous nous situons aujourd'hui dans un contexte de **dégradation sensible du moral**, soulignée dans tous les rapports internes ainsi que dans le rapport que le haut comité d'évaluation de la condition militaire, autorité indépendante, vient de remettre au Président de la République. Ce moral est changeant, parfois fragile, parfois variable, mais globalement à surveiller. Dans son ensemble, le personnel ressent de la lassitude, de la résignation : il traverse une **crise de confiance** qui, d'ailleurs, n'est pas sans lien avec celle que traverse la société en général. C'est un sujet de préoccupation majeure pour moi : dans notre organisation avant tout humaine, **le succès repose d'abord sur les forces morales**. C'est un sujet sur lequel j'alerte régulièrement l'autorité politique. Avec le ministre de la défense, j'ai fait accepter par le personnel le principe de nouveaux efforts, sans équivalent, en contrepartie d'une nouvelle perspective portée par CAP 2020 : le retour à plus de cohérence entre les missions et les moyens ; une meilleure adéquation entre l'âge, le grade et les responsabilités exercées ; une amélioration des conditions de vie et de travail. A l'évidence, comme je viens de le démontrer, toute économie supplémentaire demanderait d'autres efforts, avec le risque non maîtrisé de franchir le seuil de l'acceptabilité sociale. J'en viens à ma conclusion : ce qui est essentiel à mes yeux.

Ce qui me tient à cœur, au-dessus de tout : tenir un discours de vérité, sans minimiser les difficultés, sans dramatiser à l'excès non plus. La vérité, je le disais en introduction, c'est que nous avons de belles armées, des armées et des services aguerris et engagés. Qui, en Europe, est aujourd'hui en mesure de faire ce que nous faisons sur tous nos théâtres d'opération ? Personne. C'est un motif de fierté à partager, un appel à aller de l'avant. La vérité, c'est que

nous avons des armées transformées par presque 20 ans de réformes continues. Côté pile, elles n'ont cessé de perfectionner leurs doctrines, leurs tactiques, leurs équipements, pour être toujours au rendez-vous, toujours à la pointe. Les armées d'aujourd'hui, celles qui ont combattu en Afghanistan, en RCI, en Libye, au Sahel, en RCA ont peu de choses à voir avec celles de 1994. Leurs succès actuels sont la conséquence d'un aguerissement continu. Cette mutation est à porter au crédit des hommes et des femmes des armées, qui ont su s'adapter avec créativité et détermination. C'est un autre motif de fierté. Côté face, ces réformes ont été réalisées dans le cadre de ressources en constante diminution, alors que nos forces restaient très engagées en opération. Il s'en est suivi une érosion continue des conditions de vie et de travail, malgré des efforts considérables de rationalisation au sein de chaque armée et en interarmées : réduction des effectifs ; transfert ou dissolution d'unités et de bases ; création d'une chaîne interarmées du soutien ; mise en place des bases de défense, etc. Aujourd'hui, la cohérence globale de nos armées est fragilisée. La vérité enfin, c'est que la LPM permet, en construction, de maintenir cette cohérence, et que nous disposons avec CAP 2020 d'un projet pour la mettre en œuvre dans des conditions difficiles, mais de façon cohérente. C'est mon ambition pour nos armées.

Deux conditions sont toutefois nécessaires.

La première est la mise à disposition effective de tous les crédits prévus en programmation, ressources budgétaires et ressources exceptionnelles. Dans la situation économique que traverse notre pays, c'est un défi. C'est un engagement collectif, derrière le ministre, avec les chefs d'état-major d'armée.

Deuxième condition : l'adhésion du personnel. J'en appelle à l'unité, au sens de l'intérêt commun, à la cohésion, à la détermination, à la combativité. J'en appelle à la responsabilité. L'adaptation est une nécessité. Elle impose de revoir nos raisonnements, nos manières de faire, nos organisations. Elle impose, dans notre monde qui change très vite, d'admettre que la stabilité est de plus en plus l'exception, et qu'il est difficile d'avoir des perspectives. Ce qui vaut dans la société civile vaut pour les armées. Cette réalité est comprise, mais elle est parfois difficile à assimiler : le personnel, mobile et dévoué par nature, aspire pourtant à une certaine stabilité et, surtout, à la reconnaissance par la Nation de son engagement et de ses efforts.

Vous avez été cette année des témoins actifs. Maintenant que vous vous apprêtez à quitter l'IHEDN, je vous invite à être des ambassadeurs dans votre environnement professionnel et personnel, auprès de nos compatriotes, pour leur faire connaître la nécessité d'une défense, ainsi que la qualité et les attentes de celles et ceux qui ont choisi de s'y consacrer sous les armes.

La défense est un héritage de la Patrie. Elle ne vaut que par la volonté de la Nation.

Je compte sur vous ! Je vous remercie.

*Général d'armée Pierre de VILLIERS
Chef d'état-major des armées
defense.gouv.fr
Adressé par Jean-Claude Tourneur*

